

IV. Audit d'états financiers



Vérificateur général
de la Ville de Montréal

IV.1. États financiers consolidés de la Ville de Montréal



Vérificateur général
de la Ville de Montréal

IV. AUDIT D'ÉTATS FINANCIERS

IV.1. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

La *Charte de la Ville de Montréal* et la *Loi sur les cités et villes* (LCV) prévoient respectivement que les états financiers de la municipalité doivent être déposés au Greffe de la Ville avant le 31 mars qui suit l'exercice clos et au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), dans le formulaire prescrit, avant le 30 avril.

Au moment de mettre sous presse le présent rapport, les états financiers de la Ville n'étaient pas encore déposés, leur audit n'étant pas terminé en raison de la nomination tardive par les instances de notre coauditeur.

IV.2. États financiers des autres organismes municipaux



Vérificateur général
de la Ville de Montréal

IV.2. ÉTATS FINANCIERS DES AUTRES ORGANISMES MUNICIPAUX

Conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes* (LCV) en vigueur au 31 décembre 2011, nous devons procéder à l'audit des états financiers des organismes de toute personne morale qui satisfait à l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- Elle fait partie du périmètre comptable défini dans les états financiers de la municipalité;
- La municipalité ou un mandataire de celle-ci nomme plus de 50 % des membres de son conseil d'administration;
- La municipalité ou un mandataire de celle-ci détient plus de 50 % de ses parts ou actions votantes en circulation.

Le tableau 1 de la page qui suit présente les autres organismes municipaux pour lesquels nous devons produire des rapports sur leurs états financiers et indique les rapports émis au 30 avril 2012 pour les exercices clos au cours des années 2010 et 2011.

**Tableau 1 – Autres organismes municipaux concernés par la LCV
et rapports produits sur leurs états financiers au 30 avril 2012**

Autres organismes municipaux	Exercice clos au cours de l'année	
	2011	2010
Anjou 80		
Bixi Toronto Inc.		
Commission des services électriques de Montréal		
Conseil des arts de Montréal		
Conseil interculturel de Montréal		
Corporation d'habitation Jeanne-Mance		
Fiducie du Technoparc Montréal		
Office de consultation publique de Montréal		
Office municipal d'habitation de Montréal		
Société de gestion Marie-Victorin		
Société de gestion NauBerges de Lachine		
Société de jalonnement dynamique de Montréal		
Société de transport de Montréal		
Société de vélo en libre-service		
Société en commandite Stationnement de Montréal		
Société d'habitation et de développement de Montréal		
Société du parc Jean-Drapeau		
Technoparc Montréal		

Rapports produits entre le 12 mai 2011 et le 30 avril 2012 (référence : rapport annuel 2011).

Rapports produits antérieurement au 12 mai 2011 (référence : rapport annuel 2010).

Aucun rapport à produire, organismes ajoutés à notre périmètre comptable en 2011.